Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260205-202605-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE BOQUEHO

NOMBRE DE CONSEILLERS	**: 15**
CONSEILLERS PRESENTS	**14**
VOTANTS	**2**

SEANCE du 02 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 février 2026, les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire **le 27 janvier 2026** conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : Nadia LE HEGARAT, Anne Hélène HALLET, Gaelle LE QUELLENNEC, Jean Marie TARTIVEL, Sébastien GARNIER, Elodie LE PAPE, Benjamin CHARLES, David LE BELLEGUY, Anne-Marie LE MOAL, Yann BISIAUX, Annabelle GUERITTE, Françoise ZURCHER

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Cédric TEFFO par Jean Marie TARTIVEL, Aurélie ROBIN par Anne-Marie LE MOAL

ETAIENT ABSENTS : Antoine LE GALL

INVITES :

SECRETAIRE DE SEANCE : , Anne Hélène HALLET

Achat d'un tracteur tondeuse

Délibération 2026-05

Rapporteur : Nadia LE HEGARAT

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'équiper la commune d'un nouveau tracteur tondeuse. Le tracteur-tondeuse actuel n'est pas réparable.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260205-202605-DE

Plusieurs Devis ont été proposés par RM Motoculture et Motoculture du Leff (qui a établi un devis de reprise du tracteur tondeuse actuel à 1500.00€)

Ceci étant exposé, il est proposé au conseil municipal :

- D'AUTORISER Mme Le Maire l'achat du tracteur

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide du report du vote

Pour :	Abstention :	Contre :

Le 02 février 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nadia Le Hégarat

MAIRIE DE BOQUEHO
(Côtes-d'Armor)